

SAC-240607

**CADRE D'ASSURANCE DE LA QUALITÉ DES PROGRAMMES ET DES SERVICES DE SOUTIEN
ACADÉMIQUES****FSE-001 B Éd Primaire - Rapport d'amélioration continue****R : 05 – CAQ-240422**

« Que le Comité d'assurance de la qualité recommande au Sénat académique d'accepter le rapport d'amélioration continue du programme de B. A.-B. Éd. primaire à la suite de la mise en oeuvre des recommandations découlant de l'évaluation de ce programme (CGV-211204). »

Vote : unanime

Proposition au Sénat académique

« *Que le Sénat académique adopte le rapport d'amélioration continue du programme de B. A.-B. Éd. primaire à la suite de la mise en oeuvre des recommandations découlant de l'évaluation de ce programme (CGV-211204). »*

Rapport préliminaire Date limite : s/o
 Rapport final Date limite : s/o
Rapport d'AC Date limite : 240531; Reçu 240327

Unité Adopté : s/o
 Conseil de faculté Reçu : s/o
 Adopté : 231110, 240124 et 240327
 CAQ Adopté : 240422

FSÉ-001 BEdPrim	Adoptées au CGV-211204				
CATÉGORIE	DÉCISION FINALE DU SCDP	ACTIONS PRISES	Partenaires, le cas échéant	Date de soumission au Conseil de faculté	CAQ
	Améliorations de la gestion du programme				
G-3 ENCADREMENT	Que la FSÉ développe des plans de cours cadres faisant référence aux principes du cadre conceptuel y compris l'acquisition des compétences professionnelles et les approches actualisantes et inclusives afin de mieux partager la vision de la formation.	En vue de la mise en œuvre éventuelle d'une approche programme, la FSÉ développe actuellement un cadre conceptuel basé sur le développement de compétences dans un contexte inclusif et s'engage à produire un canevas uniforme de plan de cours qui y fera référence.	Faculté des sciences ; Faculté des arts et sciences sociales ; Faculté des sciences de la santé et services communautaires	La proposition a été adoptée au Conseil de la faculté du 27 mars 2024	À venir
	Projet de modifications mineures				
M-1 STRUCTURE	Que la FSÉ et les facultés partenaires révisent l'intégration de la formation pratique au sein du programme B.A.-B.Éd. (primaire) dans le but d'améliorer sa répartition sur la feuille de route.	En lien avec le projet d'assouplissement adopté le 11 mai 2023 au Sénat, le stage didactico-pratique (3e année) est passé de 2 crédits à 1 crédit. Avec nos facultés partenaires, nous étudions toujours comment mieux intégrer la pratique dans le cadre d'une approche programme.	Faculté des sciences ; Faculté des arts et sciences sociales ; Faculté des sciences de la santé et services communautaires	La proposition a été adoptée au Conseil de la faculté du 27 mars 2024	En cours
M-2 MODE DE PRESTATION	Que la FSÉ examine le partage des cours entre les campus et examine les possibilités de co-enseigner certains cours avec des membres du corps professoral des facultés partenaires. »	Le partage de certains cours entre campus est toujours à l'étude en vue d'une mise en œuvre éventuelle d'une approche programme à la FSÉ. À titre d'essai, le cours <i>EDUC3223 Bien-être à l'école</i> a été donné à la session d'hiver 2024 par une professeure de l'UMCS. La réflexion se poursuit, en collaboration avec l'UMCS et l'UMCE.	UMCS ; UMCE	La proposition a été adoptée au Conseil de la faculté du 27 mars 2024	En cours

M-4 BANQUE DE COURS	Que la FSÉ améliore la flexibilité des parcours des étudiantes et étudiants en éliminant les cours de 1 crédit et de 2 crédits, en organisant les cours en blocs de 3 crédits sans dépasser le total de 168 crédits sur cinq ans, et en permettant plus de cours optionnels.	Nous avons accompli ceci avec le projet d'assouplissement, adopté au Sénat académique du 11 mai 2023.		La proposition a été adoptée au Conseil de la faculté le 10 novembre 2022	Complétée
M-6 RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE	Que la FSÉ évalue l'ensemble des cours dans une approche-programme afin d'améliorer la cohésion entre lesdits cours, éliminer les redondances et assurer un contenu obligatoire permettant d'atteindre les résultats d'apprentissage ciblés.	En 2022, un Comité de pilotage de l'approche programme à la FSÉ a commencé le travail de guider la faculté vers l'instauration d'une approche programme, fondée sur des axes de vision et un cadrage théorique par compétence. Le travail se poursuit en vue d'une mise en oeuvre en 2025.		La proposition a été adoptée au Conseil de la faculté du 27 mars 2024	En cours
	Amélioration continue				